



**The Musique Cordiale Festival and Academy** has been a great success.

Over 15 years from 2005 it attracted audiences, musicians, singers and students to enjoy up to music-making and performance together each August in the lovely “villes perchées” in and around the sunny Pays de Fayence in the Var, a particularly inviting part of Provençal France among the hills and lakes above the Mediterranean. It has featured a varied programme that attracted young and old to gather and enjoy high quality music together. Featuring a wide repertoire of classical, choral and a little jazz music, this has been rehearsed and beautifully performed by a combination of the established players in major European and American orchestras and young talented musicians early in their careers with singers of all ages from all over Europe. Among these have been many individuals whose talent has emerged and developed during this time, some of whom are now leading soloists, orchestral players and conductors of the era.

- **The organisation of the annual 2-week festival and its academy for young players is a year-round challenge** which is rewarded by audience enthusiasm each summer. Each year, audiences amount to several thousand people who include locals and many who travel to the Pays de Fayence either specially for its concerts or who arrive for the many summer attraction and ambience, which also features warmth, relaxation, food and drink and waterside living. However, running such events is a considerable task, covering concert planning, travel logistics and the provision of accommodation and food for up to 150 musicians and singers and volunteers each evening.
- **An international festival represents a considerable financial challenge and balancing act.** This calls on the organisers to plan carefully but also to take some risks. Most of these have worked out satisfactorily with audiences happy. Organisers end up tired but satisfied; musicians and singers feel stretched but rewarded by the high calibre of musical output and by high levels of excited audience appreciation but finances have occasionally gone a little awry.
- As its name implies, **Musique-Cordiale results from good European collaboration.** Featured too has been good **engagement by the municipalities of the Pays de Fayence and the Département du Var**, and especially with the town of Seillans where most accommodation, catering and rehearsal happens. Success and quality have also led to a steady growth of support from donors and charitable foundations, especially from Britain, Germany and Switzerland, and from the cultural resources of the local towns, the canton and the Département.
- The success in France has also spawned a small but delightful (and much cooler) autumn series of concerts, organised separately by the UK charity in **Kent, GB** with the same combination of European choir and musicians.
- **The musical expectations have been generally matched by excellent and improving results over the years.** All the year-round work has proved worthwhile. Audiences and people on our courses have been well-satisfied by their investment of time and money and most have had a hugely enjoyable experience year after year. Pippa Pawlik, artistic director, works hard with conductors and musicians to plan the programme in detail.
- There have been **only rare problems** (illness, missed connections, sudden storms) but most have been quickly resolved by the management of the association, along our team of committed volunteers under the leadership of music and artistic directors and the energetic young administrator employed for a few months each year.
- The officers (bureau) of the association are unpaid and voluntary as are the many singers and musicians who contribute their time to make the festival happen.

- There have been **occasions over the years when the finances have not quite matched our ambitions**. But the association has learned from these and, mostly, managed to remedy things in the following year, with small injections of funds, by organising fund-raising events and by adapting the programme and scale of events as we have learned. **The big exception to this story of adaptive continuity is, of course, the arrival of the Covid-19 pandemic after 15 years of festivals**. In 2020, the carefully-rebudgeted programme was ready, the choir was recruited and then ....everything had to be cancelled and subscriptions and enrolment fees reimburse. No tickets were sold and no fund-raising events could happen. We remain optimistic and our music will happen again. But it is yet unclear what events may be possible, what musical resources survive to perfume them (young musicians have been particularly hard-hit financially and in their careers and prospects), when and whether audiences (especially older ones), will feel confident to gather for concerts in the beautiful confided mediaeval spaces we have often used in the Pays de Fayence, when singing (and travel) will again be deemed safe enough for us to recruit.... And, crucially, when, whether and how it can all become economically viable again? **Classical music in live performance is no money-spinner at the best of times. For now, uncertainty reigns and planning any kind of show or manifestation is very risky. It will require understanding, support and patience from public funding agencies and from generous supporters. Something MAY be possible in 2021 but we cannot plan it in any kind of detail** as early as we previously did (beginning in the previous autumn and announced before New Year for the following August).
  
- **These accounts display, for comparison purposes, the income and expenditure in each of the past 5 years, of L'association Musique Cordiale, which has run the Festival and Academy** since its first edition in 2005. They also include the budgets prepared at the start of each financial year and illustrate how the actuality has varied from them. In most years, these variations feature unintended relatively limited: typically mismatches of hopes against outcomes caused the association's officers and board quickly to identify ways in which shortfalls could be subsequently covered (often by putting their hands in their own pockets as well as by seeking extra donations or last-minute public funds or, usually, by staging fund-raising events and campaigns over following months. In 2019, when we made loss that needed energetic fundraising in 2020 to remedy the situation, we planned events meticulously with this in mind, included a reduced orchestra and fewer artists as well as fund-raising events scheduled in Britain and France. Instead, all of this proved impossible... and we incurred our usual ongoing and contractual costs plus costs of cancellation and reimbursement without being able to attract much income. Several donors have been exceptionally helpful; but the organisers have again incurred a significant additional loss which they have, so far, again had to cover from their own personal funds. Somehow, this must be corrected in 2021.

## Treasurer's NOTES:

1. **The (pre-cancellation) 2020 budget for L'association Musique Cordiale** (which runs the festival) represented significant savings, principally by the use of a smaller orchestra and changed arrangements for accommodation and catering. Some of the reduced budget for the association was to be met by direct spending by the independent British charity and its own intended separate fund-raising (mainly among UK tax-players).
2. The **budget for 2021** is much more preliminary as it is not yet possible to know whether the festival - or ANY concerts or public events involving musicians, singers or audience - including many older or vulnerable people, may even be possible. It represents a guestimate of what might be envisaged if a vaccine and other conditions make concerts and travel possible and if anything familiar can be planned sufficiently far in advance. A less ambitious programme (or almost none at all) might have to be substituted if it to be organized in time – or if clarity does not emerge early enough.
3. **An exceptional supplementary request for retrospective assistance to help to cover the DEFICIT for 2019** was submitted to the Pays de Fayence on 29 October 2019. This was originally for over 20,000€ but was reduced to a **request for 14,000€ in December 2019** because of receipts from donations and because The Musique-Cordiale Trust paid some of the association's debt. Although this request was unanimously supported by the Culture Commission in December 2019, it did not attract the support of the Council of Maires of the Community of Communes. Consequently, the outstanding debts remained at the year-end (though the principal organisers did personally advance some funds at the end of the year to cover some urgent overdue items). It was still hoped that some of this supplementary assistance might yet be available and payable to the association in 2020 its unfunded debts still existed in January 2020; so we added some of it to the **Pays de Fayence subvention demand for 2020**, increasing it from the budgeted 30,000€ for the 2020 festival to 35,000€ to help to allay a part of this while we planned urgent fund-raising efforts. The 2020 budget already includes very significant reductions in accommodation, travel and food costs related to our decision to reduce the size of the orchestra considerably in August 2020. We believed that we would still be able to stage an impressive 2-week festival with high-quality musical performance of a carefully selected repertoire for choir, a small number of soloists accompanied by wind and string quartets combining to provide the core of a chamber ensemble - see provisional Festival 2020 programme. Unfortunately, the virus meant that we eventually received no decision about this request for either extra funds nor for any funding for 2020. We were fortunate to have a more sympathetic response from the **Departement du Var** which DID award the association 1500€ even after we had to cancel the 2020 festival.
4. **The Musique-Cordiale Trust in GB.** This separate English charitable body provides some ADDITIONAL funds for the Festival & Academy. It raises its own funds from British donors and tax-payers. It contributes some funds to the association, as included in these accounts (see subvention). In addition, it covers certain costs directly, particularly those relating to the costs of the orchestra and choir conductors, the piano accompanist and the Academy students and the employment of the administrator for a few months prior to and during the festival as well as a contributing directly to the costs of travel and accommodation of certain British musicians. It publishes its own separate annual report and set of annual accounts. These employment costs have also had to be subsidised personally by the organisers; so, funding such items is an essential goal for future fundraising activities. Events that is organizes in Britain are self-financing. It is a net source of about 24,000€

funds for the Festival in France (mostly paid directly and not to or via the association). Its fundraising in 2021 was also depend on the state of the Coronavirus next Spring.

5. **Events that The Musique Cordiale Trust organizes in Britain are self-financing.** We did manage one concert, rehearsed over 3 days and performed out-of-doors to a non-paying audience. This, a Brahms Requiem sung by 2 soloists, 30 members of the festival choir, was conducted by our music director and accompanied only on keyboard by 2 of our usual pianists – but without orchestra. It is portrayed in video on our Website. The only other MC concert was for an audience limited to 10 in the chapel in Seillans in August and featured just one vocal soloist, one instrumentalist and our festival administrator, Hannah Stodart, in attendance! Small triumphs but a sad shadow of our usual 2-week festival offering!
6. When the **Covid-19 pandemic forced us to cancel** the carefully-budgeted 2020 festival and all fund-raising events, all hopes both for rectifying the 2019 financial situation AND for running a cost-covered 2020 festival, per budget, proved impossible to achieve. Instead we have posted another loss in 2020. **The organisers have had no choice but to personally finance these to ensure that all external debts and reimbursements, as well as ongoing annual costs, could be paid** for the time being. The result is further loans from the organisers, who do not have deep pockets but were determined to safeguard the reputation of Musique Cordiale, and the UK service company.
7. Respecting our limited fund-raising reality at present and the absence of any local 2020 subventions or response to our requests (except the small sum from the Var), we have had to include **large write-off of some past debt (to the organisers) and recent costs (also covered by the organisers) in the final 2020 accounts.** - as well as **additional reliance on funding from the English charity.**
8. **We are cautiously optimistic (see 2021 budget) that subvention requests as well as fund-raising events and a carefully-budgeted set of future concerts, where possible, may enable Musique Cordiale to operate viably again in 2021 and thereafter. But everything is provisional, for now.**

The original accounts for 2019 were approved by the conseil d 'administration of the association on 29 October 2019, revised in January 2020, published on the website and approved by the (virtual) Annual General Meeting held (on Zoom) on 15 August 2020. The final accounts for the year-ending 31 December 2020 will be submitted for approval by the conseil d 'administration in January 2021 and to the AGM (date to be confirmed in 2021).

Please also see the important TREASURER'S NOTES (p. 6-7) which accompanied the accounts & budgets for previous years)

**Jonathan Barker, trésorier, l'association MUSIQUE CORDIALE**

(jonathan@musique-cordiale.com)

octobre 2020,

Comptabilité d'engagement



**Le Festival et Académie de Musique Cordiale** a été un grand succès.

Pendant 15 ans à partir de 2005, il a attiré le public, les musiciens, les chanteurs et les étudiants pour profiter de la création musicale et des performances ensemble chaque août dans les belles villes perchées du Pays de Fayence ensoleillé dans le Var, une partie particulièrement invitante de La France provençale parmi les collines et les lacs au-dessus de la Méditerranée. Il a présenté un programme varié qui a attiré petits et grands pour se rassembler et profiter de la musique de haute qualité ensemble. Doté d'un large répertoire de

musique classique, chorale et un peu de jazz, il a été répété et magnifiquement interprété par une combinaison d'acteurs établis dans les grands orchestres européens et américains et de jeunes musiciens talentueux au début de leur carrière avec des chanteurs de tous âges de toute l'Europe. Parmi ceux-ci se trouvent de nombreuses personnes dont le talent a émergé et développé pendant cette période, dont certaines sont aujourd'hui des solistes, des musiciens d'orchestre et des chefs d'orchestre de l'époque.

- **L'organisation du festival annuel de 2 semaines et de son académie pour jeunes joueurs est un défi toute l'année** qui est récompensé par l'enthousiasme du public chaque été. Chaque année, le public s'élève à plusieurs milliers de personnes dont des locaux et beaucoup de ceux qui se rendent dans le Pays de Fayence soit spécialement pour ses concerts ou qui arrivent pour les nombreuses attractions et ambiances estivales, qui offrent également chaleur, détente, nourriture et boisson et vie au bord de l'eau. . Cependant, la gestion de tels événements est une tâche considérable, couvrant la planification des concerts, la logistique des voyages et la fourniture de l'hébergement et de la nourriture à un maximum de 150 musiciens, chanteurs et bénévoles chaque soir.

- **Un festival international représente un défi financier considérable et un exercice d'équilibre.** Cela demande aux organisateurs de bien planifier mais aussi de prendre des risques. La plupart d'entre eux ont fonctionné de manière satisfaisante avec un public satisfait. Les organisateurs finissent par être fatigués mais satisfaits ; les musiciens et les chanteurs se sentent étirés mais récompensés par le haut calibre de la production musicale et par les niveaux élevés d'appréciation enthousiaste du public. mais les finances ont parfois mal tourné.

- Comme son nom l'indique, **Musique-Cordiale est le fruit d'une bonne collaboration européenne.** On note également un **bon engagement des communes du Pays de Fayence et du département du Var, et notamment avec la ville de Seillans** où se déroule l'essentiel de l'hébergement, de la restauration et des répétitions. Le succès et la qualité ont également conduit à une croissance régulière du soutien des donateurs et des fondations caritatives, en particulier de Grande-Bretagne, d'Allemagne et de Suisse, et des ressources culturelles des communes, du canton et du département.

- Le succès en France a également donné naissance à **une série de concerts d'automne**, petite mais délicieuse (et beaucoup plus fraîche), organisée séparément par l'association caritative britannique dans le Kent, en Grande-Bretagne, avec la même combinaison de chorales et de musiciens européens.

- **Les attentes musicales ont généralement été égalées par des résultats excellents** et en amélioration au fil des ans. Tout le travail tout au long de l'année s'est avéré utile. Le public et les personnes participant à nos cours ont été très satisfaits de leur investissement en temps et en argent et la plupart ont vécu une expérience extrêmement agréable année après année. Pippa

Pawlik, directrice artistique, travaille d'arrache-pied avec les chefs d'orchestre et les musiciens pour planifier le programme en détail.

- **Il n'y a eu que de rares problèmes** (maladies, connexions manquées, tempêtes soudaines) mais la plupart ont été rapidement résolus par la direction de l'association, avec notre équipe de bénévoles engagés sous la direction des directeurs musicaux et artistiques et le jeune administrateur énergique employé pour quelques mois chaque année.

- Le président, le vice-président, le secrétaire et les trésoriers (Le bureau) et les membres du conseil d'administration de l'association sont **bénévoles**, tout comme les nombreux chanteurs et musiciens qui contribuent de leur temps à la réalisation du festival.

- Il est arrivé au fil des ans que **les finances ne correspondent pas tout à fait à nos ambitions**. Mais l'association en a tiré des leçons et a surtout réussi à y remédier l'année suivante, avec de petites injections de fonds, en organisant des collectes de fonds et en adaptant le programme et l'échelle des événements comme nous l'avons appris. **La grande exception à cette histoire de continuité adaptative est, bien sûr, l'arrivée de la pandémie Covid-19 après 15 ans de festivals**. En 2020, le programme soigneusement revu était prêt, la chorale était recrutée et puis... tout a dû être annulé et les abonnements et les frais d'inscription remboursés. Aucun billet n'a été vendu et aucune activité de financement n'a pu avoir lieu. Nous restons optimistes et notre musique se reproduira. Mais on ne sait pas encore quels événements peuvent être possibles, quelles ressources musicales survivent pour les parfumer (les jeunes musiciens ont été particulièrement durement touchés financièrement et dans leur carrière et leurs perspectives), quand et si le public (en particulier les plus âgés), se sentira en confiance pour rassemblez-vous pour des concerts dans les beaux espaces médiévaux confiés que nous avons souvent utilisés dans le Pays de Fayence, où chanter (et voyager) sera à nouveau jugé suffisamment sûr pour que nous recrutions.... Et, surtout, quand, si et comment tout cela peut redevenir économiquement viable ? **Dans le meilleur des cas, la musique classique dans les performances en direct n'est pas rentable. Pour l'instant, l'incertitude règne et planifier tout type de spectacle ou de manifestation est très risqué**. Cela exigera de la compréhension, du soutien et de la patience de la part des organismes publics de financement et de généreux donateurs. Quelque chose PEUT être possible en 2021, mais nous ne pouvons pas le planifier en détail aussi tôt que nous l'avons fait précédemment (à partir de l'automne précédent et annoncé avant le Nouvel An pour le mois d'août suivant).

- **Ces comptes présentent, à des fins de comparaison, les revenus et dépenses de chacune des 5 dernières années de l'Association Musique Cordiale, qui anime le Festival et l'Académie depuis sa première édition en 2005**. Ils intègrent également les budgets préparés à la début de chaque exercice et illustrent en quoi la réalité en a varié. Dans la plupart des années, ces variations se caractérisent par des variations involontaires relativement limitées: généralement, l'inadéquation des espoirs par rapport aux résultats a amené les dirigeants et le conseil d'administration de l'association à identifier rapidement les moyens de combler les lacunes par la suite (souvent en mettant leurs mains dans leurs propres poches et en recherchant des des dons ou des fonds publics de dernière minute ou, généralement, en organisant des événements de collecte de fonds et des campagnes au cours des mois suivants. En 2019, lorsque nous avons fait une perte qui nécessitait une collecte de fonds énergique en 2020 pour remédier à la situation, nous avons planifié des événements méticuleusement dans cet esprit, inclus un orchestre réduit et moins d'artistes ainsi que des événements de collecte de fonds programmés en Grande-Bretagne et en France. Au lieu de cela, tout cela s'est avéré impossible... et nous avons supporté nos frais courants et contractuels habituels plus les frais d'annulation et de remboursement sans pouvoir attirer beaucoup de revenus . Plusieurs donateurs ont été d'une aide exceptionnelle, mais les organisateurs ont de nouveau subi une perte

supplémentaire importante qui ils ont, jusqu'à présent, dû à nouveau couvrir leurs dépenses personnelles. D'une manière ou d'une autre, cela doit être corrigé en 2021.

## NOTES du trésorier :

1. Le **budget (pré-annulation) 2020 de l'Association Musique Cordiale** (qui gère le festival) a représenté des économies importantes, principalement grâce à l'utilisation d'un orchestre plus petit et à une modification des modalités d'hébergement et de restauration. Une partie du budget réduit de l'association devait être couverte par des dépenses directes de l'organisme de bienfaisance britannique indépendant et sa propre collecte de fonds distincte (principalement parmi les acteurs fiscaux britanniques).
2. **Le budget pour 2021 est beaucoup plus préliminaire** car il n'est pas encore possible de savoir si le festival - ou TOUT concert ou événement public impliquant des musiciens, des chanteurs ou un public - y compris de nombreuses personnes âgées ou vulnérables, peut même être possible. Il représente une estimation de ce qui pourrait être envisagé si un vaccin et d'autres conditions rendent les concerts et les voyages possibles et si quelque chose de familier peut être planifié suffisamment longtemps à l'avance. Un programme moins ambitieux (ou presque pas du tout) pourrait devoir être remplacé s'il doit être organisé à temps - ou si la clarté n'apparaît pas assez tôt.
3. **Une demande supplémentaire exceptionnelle d'aide rétrospective pour contribuer à la couverture du DÉFICIT 2019 a été soumise au Pays de Fayence le 29 octobre 2019.** Elle était à l'origine supérieure à 20 000 € mais a été réduite à une demande de 14 000 € en décembre 2019 en raison de des recettes provenant de dons et parce que la Fiducie Musique-Cordiale a payé une partie de la dette de l'association. Bien que cette demande ait été unanimement soutenue par la Commission Culture en décembre 2019, elle n'a pas recueilli le soutien du Conseil des Maires de la Communauté de Communes. En conséquence, les créances impayées sont restées à la fin de l'année (bien que les principaux organisateurs aient personnellement avancé des fonds à la fin de l'année pour couvrir certains impayés urgents). On espérait encore qu'une partie de cette aide supplémentaire pourrait encore être disponible et payable à l'association en 2020, ses dettes non financées existaient encore en janvier 2020; Nous en avons donc ajouté une partie à la demande de subvention du Pays de Fayence pour 2020, en la faisant passer des 30000 € budgétés pour le festival 2020 à 35000 € pour aider à en apaiser une partie alors que nous planifions des efforts urgents de collecte de fonds. Le budget 2020 comprend déjà des réductions très importantes des frais d'hébergement, de déplacement et de restauration liés à notre décision de réduire considérablement la taille de l'orchestre en août 2020. Nous pensons que nous serions encore en mesure d'organiser un festival impressionnant de 2 semaines avec des interprétations musicales de qualité d'un répertoire soigneusement sélectionné pour Choeur, un petit nombre de solistes accompagnés de quatuors à vent et à cordes se combinant pour constituer le noyau d'un ensemble de chambre - voir le programme provisoire du Festival 2020. Malheureusement, le virus a fait que nous n'avons finalement reçu aucune décision concernant cette demande de fonds supplémentaires ni de financement pour 2020. Nous avons eu la chance d'avoir une réponse plus sympathique du Département du Var qui a attribué à l'association 1500 € même après pour annuler le festival 2020.
4. **Le Musique-Cordiale Trust en GB.** Cet organisme caritatif anglais distinct fournit des fonds ADDITIONNELS pour le Festival et l'Académie. Elle lève ses propres fonds auprès des donateurs et des contribuables britanniques. Il apporte des fonds à l'association, comme

inclus dans ces comptes (voir subvention). De plus, il couvre directement certains frais, notamment ceux relatifs aux frais des chefs d'orchestre et de chœur, de l'accompagnateur au piano et des étudiants de l'Académie et à l'emploi de l'administrateur pendant quelques mois avant et pendant le festival ainsi qu'une contribution directement aux frais de voyage et d'hébergement de certains musiciens britanniques. Il publie son propre rapport annuel et son propre ensemble de comptes annuels. Ces frais de personnel ont également dû être subventionnés personnellement par les organisateurs ; le financement de ces articles est donc un objectif essentiel des futures activités de financement. Les événements organisés en Grande-Bretagne s'autofinancent. C'est une source nette d'environ 24 000 € de fonds pour le Festival en France (principalement versés directement et non à ou via l'association). Sa levée de fonds en 2021 dépendait également de l'état du Coronavirus au printemps prochain.

5. **Les événements que The Musique Cordiale Trust organise en Grande-Bretagne s'autofinancent.** Nous avons géré un concert, répété pendant 3 jours et joué à l'extérieur devant un public non rémunéré. Celui-ci, un Requiem de Brahms chanté par 2 solistes, 30 membres de la chorale du festival, a été dirigé par notre directeur musical et accompagné uniquement au clavier par 2 de nos pianistes habituels - mais sans orchestre. Il est représenté en vidéo sur notre site Web. Le seul autre concert de MC était pour un public limité à 10 dans la chapelle de Seillans en août et ne comportait qu'un seul chanteur soliste, un instrumentiste et notre administratrice du festival, Hannah Stodart ! De petits triomphes mais une triste ombre de notre offre habituelle de festival de 2 semaines !
6. **Lorsque la pandémie de Covid-19 nous a obligés à annuler le festival 2020 soigneusement budgété et tous les événements de collecte de fonds, tous les espoirs à la fois de rectifier la situation financière de 2019 ET de gérer un festival 2020 à coûts couverts, par budget, se sont avérés impossibles à réaliser.** Au lieu de cela, nous avons enregistré une autre perte en 2020. Les organisateurs n'ont eu d'autre choix que de les financer personnellement pour s'assurer que toutes les dettes et remboursements externes, ainsi que les coûts annuels permanents, puissent être payés pour le moment. Le résultat est de nouveaux prêts des organisateurs, qui n'ont pas les poches profondes mais qui étaient déterminés à sauvegarder la réputation de Musique Cordiale et de la société de services britannique.
7. **Lorsque la pandémie de Covid-19 nous a obligés à annuler le festival 2020 soigneusement budgété et tous les événements de collecte de fonds, tous les espoirs à la fois de rectifier la situation financière de 2019 ET de gérer un festival 2020 à coûts couverts, par budget, se sont avérés impossibles à réaliser.** Au lieu de cela, nous avons enregistré une autre perte en 2020. Les organisateurs n'ont eu d'autre choix que de les financer personnellement pour s'assurer que toutes les dettes et remboursements externes, ainsi que les coûts annuels permanents, puissent être payés pour le moment. Le résultat est de nouveaux prêts des organisateurs, qui n'ont pas les poches profondes mais qui étaient déterminés à sauvegarder la réputation de Musique Cordiale et de la société de services britannique.
8. Dans le respect de notre réalité limitée de collecte de fonds à l'heure actuelle et de l'absence de subventions locales 2020 ou de réponse à nos demandes (sauf la petite somme du Var), **nous avons dû inclure une importante annulation de certaines dettes passées** (aux organisateurs) et les coûts récents (également pris en charge par les organisateurs) dans les comptes définitifs 2020. - ainsi qu'une dépendance supplémentaire sur le financement de l'organisme de bienfaisance anglais.
9. Nous sommes **prudemment optimistes (voir budget 2021)** sur le fait que les demandes de subventions ainsi que les événements de collecte de fonds et une série de futurs concerts soigneusement budgétisés, lorsque cela est possible, permettront à Musique Cordiale de



fonctionner à nouveau de manière viable en 2021 et par la suite. Mais tout est provisoire, pour l'instant.

- Les comptes originaux pour 2019 ont été approuvés par le conseil d'administration de l'association le 29 octobre 2019, révisés en janvier 2020, publiés sur le site et approuvés par l'assemblée générale annuelle (virtuelle) tenue (sur Zoom) le 15 août 2020 Les comptes définitifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 seront soumis à l'approbation du conseil d'administration en janvier 2021 et à l'AGM (date à confirmer en 2021).

Veillez également consulter les importantes NOTES DU TRÉSORIER (p. 6-7) qui accompagnaient les comptes et les budgets des années précédentes)

**Jonathan Barker, trésorier, l'association MUSIQUE CORDIALE**

(jonathan@musique-cordiale.com)

octobre 2020

Comptabilité d'engagement

